

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 20 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DVD 100 - DU Secteur Maine-Montparnasse (6e, 14e et 15e). Convention de financement avec Ile de France Mobilités concernant une étude de pôle.

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan de Déplacement Urbain d'Ile- de- France approuvé par la délibération n° CR 36-14 du Conseil Régional d'Ile-de-France en date du 19 juin 2014 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec IDF Mobilités la convention de financement de l'étude du pôle d'échanges de Montparnasse ;

Vu l'avis du conseil du 6^e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du conseil du 14^e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Vu l'avis du conseil du 15^e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Louis MISSIKA au nom de la 5ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec IDF Mobilités la convention de financement de l'étude du pôle d'échanges de Montparnasse dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO